

Des riverains opposés à un projet d'éoliennes

Les Mées — Le projet d'installation des trois super-éoliennes sur les communes de Thoigné et Courgains suit son cours. Mardi, des opposants participaient à une réunion publique.

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées, mardi, à la salle des fêtes aux Mées, commune limitrophe au projet d'installation d'éoliennes. Parmi elles, on trouvait des opposants au projet. « Cinq éoliennes sont installées sur les communes de Thoiré-sous-Contensor et René. Trois nouvelles éoliennes pourraient être installées à seulement deux kilomètres. Une enquête d'utilité publique est en cours jusqu'au vendredi 22 mars », explique Christian Salaün, responsable du Collectif contre les éoliennes aux Mées et ses environs.

Impact visuel et nuisances sonores

Depuis la mise en service des cinq éoliennes l'été dernier, les plaintes des riverains se multiplient. Ils se plaignent de l'impact visuel : les éoliennes d'une hauteur de 148 mètres en bout de pale sont visibles à une cinquantaine de kilomètres à la ronde. Les riverains se désolent également des nuisances sonores.

« Les promoteurs, dans notre cas Abowind, ont tendance à diminuer la taille des éoliennes dans leurs photomontages. Sur les montages, on nous les présente cachées der-



Christian Salaün invite les riverains à consulter le dossier des éoliennes en mairie et à déposer leurs remarques auprès du commissaire enquêteur.

(CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE)

rière des arbres ou de hauts talus et très fines. La réalité est toute autre. Aujourd'hui, on a des éoliennes en place et on peut comparer. L'impact visuel sur le paysage ne correspond aucunement aux prévisions », alerte

Christian Salaün.

Le nouveau projet table sur l'installation de trois super-éoliennes d'une hauteur de 171 mètres et d'une puissance de 3,6 MW, contre 2 MW pour celles existantes. « Elles seront enco-

re plus envahissantes et beaucoup plus bruyantes », fustige l'opposant qui dénonce une ruée vers l'or.

« Des machines gigantesques »

« Les promoteurs s'adressent d'emblée aux propriétaires agricoles pour trouver des terrains. Les communes n'émettant qu'un avis consultatif et la décision finale appartient au préfet. Parfois, comme c'est le cas sur le secteur de Ségrie, il y a cinq projets avec cinq différents promoteurs. Toutes les lois ont été faites pour que le public ne puisse plus rien faire ! », affirme-t-il.

Les promoteurs proposent souvent des travaux aux communes, telle une réfection de clochers, mais les opposants pensent qu'un village avec des éoliennes est condamné à mourir. « Qui voudra acheter ou construire à proximité de ces machines gigantesques et bruyantes qui seront peut-être un jour, comme c'est déjà le cas dans d'autres régions, remplacées par d'autres encore plus hautes et plus puissantes ? »

Contact. Tel. Christian Salaün, 06 19 28 37 53 ou christiansalaun@laposte.net.